

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 15 décembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques (pouvoir de Mr PELLOUX Jacques).

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, Mme VAGINAY Sophie (pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène), DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice , FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie et M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. Jacques MARTIN.

Délibération n° 2014/132

OBJET : REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLEANT DE LA COMMUNE DE PONTIS SUITE A SA DEMISSION.

Le conseil de Communauté,

Vu sa délibération n°2014/33 du 17/04/2014 procédant à l'installation des membres du conseil communautaire issus des élections des 23 et 30 mars 2014.

Considérant que par courrier en date du 20 mai 2014, Monsieur BURTON Gilles a fait part de sa démission de fonctions de conseiller municipal à Monsieur le Maire de Pontis.

Considérant que dans une commune de moins de 1 000 habitants, lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le conseiller municipal suivant désigné dans l'ordre du tableau,

- **PREND ACTE** que M. **FLUCHERE Frédéric** est, à compter de ce jour, conseiller communautaire suppléant de la commune de Pontis.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
M. Jacques MARTIN.

